

Le député de Saskatoon-Biggar, appuyé par le député de Regina-Lake Centre (M. Benjamin), avait ensuite proposé l'amendement suivant:

Que la motion soit modifiée par l'addition, immédiatement après le mot «gravement», les mots suivants: «en raison surtout, dans les provinces des Prairies, de la baisse des prix des céréales et de la réduction des quotas de livraison».

La motion a donné lieu à une discussion très poussée où, à mon avis, on a traité des points que soulève la motion du député de Saskatoon-Biggar. La situation signalée à la Chambre par l'auteur de la motion relative à l'Arrangement international sur les céréales n'est pas récente. Elle représente plutôt un problème persistant. La déclaration du ministre hier, commentée à l'appel des motions et longuement examinée au cours de la période des questions, ne semble pas révéler les circonstances nouvelles qui justifieraient la tenue d'un débat aux termes de l'article 26 du Règlement.

QUESTIONS ORALES

L'AGRICULTURE

LE BLÉ—LA POSSIBILITÉ DE SUBVENTIONS AUX FERMIERS DE L'OUEST

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Finances. J'espère qu'il pourra me répondre par oui ou non; par oui, si possible. Le gouvernement songe-t-il à prendre des mesures d'urgence pour venir en aide aux producteurs de céréales de l'Ouest, qui manquent de liquidités?

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, la politique officielle à cet égard sera annoncée à la Chambre de la façon habituelle.

Le très hon. M. Diefenbaker: C'est scandaleux!

L'hon. M. Stanfield: Vu la gravité de la situation et la pénurie actuelle de liquidités chez les agriculteurs, surtout chez les producteurs de céréales, et vu que cette situation a provoqué le fléchissement des ventes de machines aratoires dans une proportion de 30 à 50 p. 100 cette année, sans compter les problèmes connexes, le gouvernement songe-t-il à des mesures pour prévenir la situation d'urgence qui émerge si rapidement?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, la politique du gouvernement sera annoncée comme d'habitude lorsqu'elle sera fixée.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, j'ai une autre question qui découle de la nature décevante des réponses du ministre des Finances. A-t-on signalé au ministre la déclaration de l'association des vendeurs de machines aratoires de la Saskatchewan concernant l'abrupte fléchissement des ventes et la condition extrêmement critique des stocks? En l'occurrence, quelle est l'attitude du gouvernement du Canada à ce sujet? Songe-t-il, par exemple, à rencontrer les dirigeants autorisés des gouvernements les plus directement intéressés? N'a-t-il aucun projet?

L'hon. M. Benson: Monsieur l'Orateur, comme le sait le chef de l'opposition, le premier ministre est actuellement dans l'Ouest où il rencontre les chefs des gouvernements provinciaux. Le gouvernement a l'intention de faire tout ce qui est financièrement possible pour aider les Canadiens de l'Ouest.

Le très hon. M. Diefenbaker: Rien n'a été fait.

L'hon. M. Benson: Qu'avez-vous fait pendant les sept ans où vous avez été au pouvoir?

LES CÉRÉALES

LE BLÉ—LE PAIEMENT AUX CULTIVATEURS DU PRIX MINIMUM DE L'ARRANGEMENT INTERNATIONAL SUR LES CÉRÉALES—LE RÉTABLISSEMENT DES PRIX—LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'avais une question à poser au ministre de l'Industrie et du Commerce, qui figure sur la liste, mais malheureusement il est absent. Puis-je donc m'adresser au premier ministre suppléant? Puisque le ministre de l'Industrie et du Commerce a signalé hier que les prix du blé baisseraient de nouveau, que la présente campagne prend fin dans une quinzaine de jours et que les fermiers ont le droit de savoir quels prix ils recevront, le gouvernement envisage-t-il d'assurer aux fermiers, par l'intermédiaire de la Commission canadienne du blé, un prix fondé sur le minimum fixé par l'Arrangement international sur les céréales?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, le ministre de l'Industrie et du Commerce a aujourd'hui des entretiens à Winnipeg avec la Commission canadienne du blé au sujet de la plupart des questions soulevées ici. Pour autant que je sache, il n'est pas question de fixer le prix